

Nota bene : version corrigée le 22/01/2019

(Éléments corrigés en rouge dans le corps du texte)

CAHIER DES CHARGES

I. Informations générales et introduction

Intitulé de la mission	Capitalisation et réflexion prospective autour des expériences du Projet d'appui à la gouvernance environnementale de l'activité industrielle à Gabès (PGE-Gabès)
Durée de la mission	Fin janvier 2019-mi-mars 2019
Pays	Tunisie

La **capitalisation** consiste à identifier, analyser, expliciter et standardiser le savoir acquis lors d'une expérience d'un projet afin que d'autres puissent se l'approprier, l'utiliser et l'adapter ou qu'ils ne reproduisent pas les mêmes erreurs. La capitalisation se concentre de manière approfondie sur certains aspects du projet et analyse comment dégager des principes généraux réutilisables dans d'autres contextes.

C'est dans cette optique que l'expérience du PGE-Gabès va être **scrutée et analysée pour en tirer les leçons, les bonnes pratiques et les moyens afin améliorer les futures expériences** et/ou de nourrir les actions et stratégies futures au niveau du pays voire au-delà. Ce travail de capitalisation devra aussi avoir une visée prospective pour le territoire et ses acteurs, en offrant des **pistes de réflexion pour mieux dimensionner et concevoir une future intervention** dans le secteur.

Expertise France recrute un cabinet de consultants indépendants pour la réalisation d'une **mission de capitalisation globale et de réflexion prospective autour des expériences du Projet d'appui à la gouvernance environnementale de l'activité industrielle à Gabès (PGE-Gabès)**.

II. Contexte et justification du besoin

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. LE PGE-GABES

Avec une superficie de 7.175 km², soit 4,4% de la superficie du pays, et une population de 367.500 habitants, la région de Gabès revêt un caractère particulier en Méditerranée, eu égard à la biodiversité de sa zone côtière et à sa richesse halieutique. Les principales activités économiques qu'on y retrouve sont l'agriculture, l'industrie, la pêche - notamment la pêche artisanale - le tourisme et le commerce terrestre et maritime. Cette région abrite le seul système d'oasis maritimes au monde, considéré à juste titre patrimoine de la nation et de l'humanité.

Or, les industries de la région sont à l'origine d'une dégradation environnementale marquée pour l'homme et les écosystèmes. Depuis le début des années 70, l'industrie de transformation de phosphate installée dans la zone industrielle de Gabès déverse dans la mer, en grande quantité, un élément particulièrement polluant : le phosphogypse. Il s'agit d'un sous-produit de la fabrication de l'acide phosphorique. Sa présence a fortement altéré les écosystèmes côtiers et marins au voisinage des usines, alors que d'autres impacts (sur la santé de l'homme, sur l'économie) restent à étudier. D'autres industries contribuent à aggraver la situation (ex. : les industries chimiques du fluor, Al Kimia), ainsi que d'autres installations comme la station d'épuration des eaux usées, la centrale électrique et l'usine de dessalement de l'eau de Gabès.

Le golfe de Gabès est ainsi inscrit parmi les "points chauds de pollution" de la Méditerranée dans le cadre du Programme d'action stratégique (PAS) du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et figure comme l'un des sites prioritaires de l'initiative euro-méditerranéenne Horizon 2020 qui vise à réduire d'une manière sensible d'ici l'année 2020 la pollution de la mer Méditerranée. La Commission européenne assure un rôle de coordination de cette initiative.

Depuis décembre 2014, Expertise France, agence française d'expertise technique à l'international, met en œuvre le projet d'appui à la gouvernance environnementale locale de l'activité industrielle à Gabès (PGE-Gabès), financé à hauteur de 5M€ par l'Union européenne.

L'objectif général du PGE-Gabès est de contribuer à la réduction de la pollution côtière et marine dans la région de Gabès, dans le contexte de la politique nationale renouvelée en matière d'environnement en y intégrant des principes de gouvernance. L'objectif spécifique est de **contribuer à la mise en place de solutions validées scientifiquement et bénéficiant du ferme soutien des parties prenantes de la région de Gabès concernées par la problématique de la pollution industrielle dans la zone industrielle (ZI) de Gabès et d'instaurer une dynamique de gouvernance environnementale locale qui puisse servir de modèle de bonne pratique ailleurs.**

La stratégie retenue pour traiter le problème des impacts négatifs de l'activité industrielle dans la région de Gabès, telle que présentée ci-dessus, apparaît à travers les résultats escomptés du projet. Elle consiste en :

- l'obtention d'une **connaissance plus précise de la problématique**, à la fois au niveau des impacts que des causes précises de la pollution industrielle, ainsi que des solutions opérationnelles visant à les atténuer (composante 1) ;
- l'établissement de relations de confiance entre acteurs locaux et l'installation d'une gouvernance, notamment par l'instauration d'un appui en matière de **responsabilité sociétale des entreprises** (composante 2) ;
- le **renforcement des capacités des acteurs locaux** en matière de gouvernance et communication environnementale (composante 3) ;
- **l'appui direct à des actions développement local et de protection de l'environnement** qui, en plus de leur intérêt intrinsèque, contribueront à renforcer l'atteinte des autres résultats (composante 4).

III. Objectifs et résultats poursuivis

1) Objectif général

L'objectif général de cette étude est de dresser un état des lieux des bonnes pratiques mises en œuvre depuis le démarrage du PGE-Gabès et d'en assurer la capitalisation afin d'orienter l'élaboration d'interventions futures.

2) Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, l'atteinte de cet objectif passera notamment par la réalisation des objectifs spécifiques ci-dessous :

- a. Passer en revue le document de financement du projet et les rapports produits dans son cadre ;
- b. Identifier des thématiques de capitalisation transversaux (notamment le genre, les populations vulnérables, l'environnement et le climat, gouvernance locale et concertation) et prioritaires pour le territoire, et mettre en place un processus de capitalisation et de réflexion prospective participative, dans le but de modéliser l'expérience acquise pour servir de source d'inspiration dans d'autres contextes ;
- c. Appuyer à l'organisation, l'animation et le reporting d'ateliers thématiques, en étroite association avec les partenaires locaux ;
- d. Produire un document final de capitalisation, en prenant en compte les observations et suggestions de ces échanges et ateliers. Le document devra être illustré des réalisations et étayé de témoignages/récits. Des recommandations pour de possibles futures actions/interventions seront formulées.

3) Résultats attendus

Le but de la capitalisation est de :

- valoriser les expériences et savoir-faire ;
- accompagner les processus d'apprentissage ;
- améliorer les méthodes et stratégies d'interventions ;
- communiquer sur les actions et compétences, et partager les expériences ;
- faire évoluer les pratiques.

A l'issue de la mission, les résultats suivants seront obtenus :

- une méthodologie de capitalisation et de réflexion prospective participative est définie ;
- un document de capitalisation est disponible et diffusé ;
- les connaissances et savoirs tacites produits par le PGE-Gabès et ses partenaires sont rendus explicites et partageables à travers divers supports.

4) Public cible

Le public cible de cette mission est ainsi :

- les administrations déconcentrées et ministères centraux (MDCI, MALE, etc.) ;
- les municipalités et autorités locales du Gouvernorat de Gabès ;
- la société civile locale engagée dans la protection de l'environnement et du développement durable ;
- les entreprises locales ;
- les universités et instituts de recherche de Gabès ;
- l'Union européenne et Expertise France ;
- les autres partenaires technico-financiers travaillant sur le territoire et/ou sur les thématiques couvertes par le PGE-Gabès.

IV. Activités à réaliser

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec Expertise France et les parties prenantes locales. Avant de commencer sa mission, le Consultant participera à une réunion de démarrage organisée en présentiel ou à distance avec l'équipe-projet au cours de laquelle il présentera sa méthodologie de travail et son agenda.

1) Points d'attention

- Il sera important de baser l'analyse sur des faits concrets tirés du PGE-Gabès mais aussi d'autres exemples tunisiens et/ou régionaux, de manière à permettre un débat éclairé et objectif entre les acteurs, et de renforcer la synergie et la complémentarité entre les actions et programmes. Ainsi, les sujets de gouvernance environnementale pourront être analysés à l'appui d'autres projets comme le programme de dépollution du lac de Bizerte.
- Il est aussi attendu dans la conduite de cette étude une approche innovante et pédagogique propre à éclairer un débat parfois tronqué par l'usage d'un vocabulaire confus ou perçu comme tel. Il est demandé au Consultant un effort particulier de rédaction dans un style limpide, accessible à un public non spécialisé.
- Enfin, il faudra que les résultats préliminaires de la mission puissent à la fois alimenter les discussions lors du séminaire de clôture (prévu les 27 et 28 février 2019) et nourrir un travail de programmation de l'Union européenne en Tunisie.

2) Activités indicatives

a. Phase 1 : Préparation de la mission

- Revue de littérature et de la documentation du projet
- Rencontre avec l'équipe du projet afin de s'assurer d'une compréhension commune des objectifs de la mission. Cette rencontre devra également permettre une discussion préliminaire sur les questions évaluatives en amont du développement complet de la méthodologie **de capitalisation**
- Description détaillée de la méthodologie **de capitalisation** détaillée qui sera utilisée

b. Phase 2 : Investigation et analyse

- Réaliser un état de l'art élargi, en associant les partenaires locaux, sur les sujets du Projet en tenant compte de la diversité des sources ;
- Valider collectivement avec l'équipe-projet Expertise France les thématiques transversales et prioritaires à approfondir dans le livrable final de capitalisation ;
- Apporter un soutien scientifique et méthodologique pour l'organisation de 3 ateliers thématiques de concertation/d'échanges (qui se tiendront le 27 février 2019, à Gabès), conformément au point 3 ci-dessous ;
- Animer et reporter les 3 ateliers thématiques, en étroite collaboration avec les acteurs locaux.

c. Phase 3 : Elaboration des livrables

- Produire un livrable de capitalisation et de réflexion prospective répondant aux enjeux et objectifs présentés dans ces termes de référence. La forme écrite de ce document reste en l'entière liberté du consultant. Il devra toutefois être clair, synthétique et facile à lire. Des annexes pourront y être attachées si besoin.
- Si le calendrier le permet, assurer la diffusion des résultats de cette étude par une présentation aux partenaires de l'étude.

3) Modalités et organisation des ateliers thématiques

4 ateliers seront organisés dans le cadre du projet (nombre exact à confirmer). Seuls 3 sont couverts par les présents termes de références. Toutefois, les résultats du 4^e atelier qui portera sur la RSE seront à prendre en compte et valoriser dans le livrable final.

Le travail de consultation doit être réalisé :

- en étroite collaboration avec le commanditaire et l'équipe-projet ;
- en étroite association avec les partenaires locaux, et notamment la société civile, au moment de coordonner, réaliser et présenter les résultats des ateliers.

	Intitulé des ateliers	Couvert par la prestation	Travaux attendus	Parties prenantes à associer comme contributeurs/participants
1	Transition, reconversion, aménagement et développement des territoires	Oui	Travaux de préparation (commentaires sur les termes de référence, identification d'intervenants, supports, etc.) Modération et animation de l'atelier en associant les acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Municipalités - Fédération nationale des Villes tunisiennes (FNVT) - CCL Gabès - Programme de dépollution du lac de Bizerte - Projet Taparura (Sfax)
2	Comprendre pour informer, éduquer et prévenir des risques qui pèsent sur les écosystèmes naturels et les populations	Oui	Appuyer le rapporteur de l'atelier (acteur local) dans la présentation des principales conclusions le lendemain de l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> - ANPE - Institut de recherche et de développement (IRD) - Université de Gabès et instituts de recherches
3	La participation du public dans la gestion et les décisions en matière d'environnement	Oui		<ul style="list-style-type: none"> - Associations locales
4	RSE et environnement : économie circulaire, gouvernance et responsabilité environnementale	Non	Préparation, animation et reporting de cet atelier sous la responsabilité de l'AFD.	<ul style="list-style-type: none"> - AFD - Politech Gabès - CCI Sud-Est - Entreprises locales accompagnées dans le cadre de la composante 2 du PGE-Gabès

Les partenaires identifiés dans le tableau ci-dessus sont cités à titre indicatif et non limitatif. Le Consultant devra identifier les acteurs pertinents pour contribuer à un dialogue constructif sur les thématiques transversales et prioritaires lors de d'ateliers inclusifs. Les ateliers regrouperont un maximum de 30 participants.

V. Expertise attendue

Pour répondre au mieux aux prestations attendues, il est suggéré au Consultant de proposer une équipe d'experts aux compétences variées et adaptées, disposant d'une bonne expérience dans l'évaluation **et la capitalisation** de programmes de développement selon la méthode reconnu par la Commission européenne et en gestion axée sur les résultats.

L'équipe devra être constituée d'experts internationaux et locaux expérimentés (diplôme d'ingénieur ou tout autre titre équivalent bac+5 et justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans les principaux domaines d'activités cités dans ces termes de référence (environnement et gestion des ressources naturelles, décentralisation et développement local, gouvernance, appui communautaire, suivi-évaluation, etc.). Chaque consultant devra disposer d'une expérience solide en matière d'enquêtes de terrain, d'animation et de capacités analytiques et rédactionnelles. La complémentarité des profils doit être recherchée, notamment en termes de disciplines ou spécialisations, de manière à couvrir efficacement l'ensemble des thématiques à traiter.

Pour chaque consultant, une connaissance du Maghreb et en particulier de la Tunisie sera considérée comme un avantage. La maîtrise de l'arabe tunisien est un atout.

Par ailleurs, le Consultant devra justifier d'au moins 5 références dans la capitalisation et dans la formulation de projets.

Enfin, le Consultant devra justifier d'au moins 5 références dans l'organisation, l'animation d'ateliers multi-acteurs, permettant l'expression des différentes parties prenantes, et la valorisation des résultats issus du séminaire.

Les expériences dans la prise en compte du genre dans les études de capitalisation seront valorisées.

Le bureau d'études et les experts mobilisés pour la prestation ne doivent pas avoir de liens avec les contreparties qui soient susceptibles d'interférer dans l'atteinte des résultats de la mission.

La capitalisation devra être réalisée a minima par une équipe de deux (2) consultants (incluant un chef d'équipe-expert senior et un expert junior). L'expertise locale est fortement appréciée, notamment pour assurer les travaux en ateliers.¹

VI. Calendrier estimatif de la prestation et livrables

La prestation est prévue pour avoir lieu entre le 31 janvier et le 15 mars 2019, soit 1,5 mois maximum.

Livrables	Date de livraison
1. Rapport initial, propositions d'axes de réflexion et d'animation des débats ainsi que des facilitateurs potentiels pour l'atelier national inclusif.	T0+10 jours
2. Identification des intervenants et cadrage des interventions, et élaboration des dossiers préparatoires. 3. Animation des ateliers thématiques, compte rendu des échanges, liste de participants.	février 2019 (Les ateliers se tiendront en le 27 février 2019, à Gabès, en marge du séminaire de clôture)
4. Rapport intermédiaire de capitalisation et d'orientations pour commentaires de l'équipe projet Expertise France	8 mars 2019
5. Rapport final de capitalisation et d'orientations	15 mars

¹ A noter toutefois que l'organisation des agendas de visite par pays pourra être coordonnée par les consultants internationaux avec l'appui de l'équipe du PGE-Gabès au besoin.

VII. LOCALISATION

Le siège d'Expertise France se trouve à Paris, France. Les bureaux du projet se trouvent à Gabès. Le Consultant est amené à se déplacer sur le gouvernorat de Gabès.

VIII. Budget

Le **budget maximum pour cette prestation est fixé à 24 900 euros hors taxes**. Ce prix inclut les frais d'honoraires ainsi que tous les frais inhérents à la prestation (~~frais de mission et tout autre frais sur Paris et sur les sites, frais de communication~~).

Les perdiems (au taux en vigueur de l'Union européenne selon les localités) des membres de l'équipe sont pris en charge de manière additionnelle (note de frais) et ne font pas partie de l'offre financière des consultants ou du cabinet.

Les frais logistiques (réservation de salle et catering) des ateliers sont pris en charge directement par Expertise France. Les frais de déplacement internationaux vers le lieu de mission seront pris en charge directement par Expertise France.

IX. Remise des offres

Les dossiers de candidature des consultants intéressés par la présente mission devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants:

- une proposition technique présentant la compréhension des enjeux de cette mission et les termes de références, une proposition de calendrier détaillé comprenant les différentes étapes de travail et le nombre de jours que le consultant compte consacrer à chaque étape, ainsi que la méthodologie de travail proposée ;
- une proposition financière (incluant tous les frais relatifs à la mission) et détaillé pour chaque phase de mise en œuvre ;
- le CV des consultants (formation, expertises et expériences tant dans les champs couverts par le projet que dans ce type d'action) ainsi que les références professionnelles pour des missions similaires.

L'offre technique et financière, sous format électronique, devra parvenir à Expertise France au plus tard le **25 janvier 2019 (18h30 Paris)**, à l'adresse suivante : elodie.afonso@expertisefrance.fr.

Les soumissions reçues après la date et l'heure limites indiquées ci-dessus ne seront pas considérées.

Les candidats devront être immédiatement disponibles pour réaliser la mission **de capitalisation** à compter du 31 janvier 2019.